Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_093-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance du 25 juin 2026

Délibération n° 26-093

Date de la convocation : le 19 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 33
Ayant donné procuration : 7
Absents excusés : 7
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

Étaient excusés : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal ALEXANDRE.

OBJET : FINANCES
Décision Modificative n°1 de 2026

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 février 2026 approuvant le Budget Primitif 2026 pour un montant total de :

- 21 137 577,63€ en dépenses et en recettes de fonctionnement
- 12 504 171,20 € en dépenses et en recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_093-DE

Vu l'avis de la commission Ressources du 09 juin 2026 ;

Considérant que la Décision Modificative proposée permet de réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services.

La Décision Modificative n°1 s'élève à :

- **-38 236,00€ en dépenses et en recettes de fonctionnement, dont :**

 En dépenses : -50 000€ pour le gaz, +20 000€ de fournitures pour les travaux en régie, 2 000€ de l'enveloppe du budget participatif basculés du chapitre 011 au chapitre 65, +30 000€ pour la révision de cotisation pour la responsabilité civile 2025, +10 000€ pour les formations payantes des agents de la collectivité, +9 000€ pour le courtier concernant l'assurance de la flotte automobile, +2 950€ pour les participations aux syndicats de transports scolaires, et +24 000€ pour le remboursement des intérêts de l'emprunt 2026.
 Le virement à la section d'investissement est diminué de 84 186€.

 En recettes : +48 183€ sur les contributions directes de fiscalité locale suite aux notifications, -20 844€ sur la dotation globale de fonctionnement suite aux notifications, +1 655€ d'aide COMEDEC pour les vérifications d'actes de l'état civil au profit des notaires, et -67 230€ sur les compensations d'exonérations de l'Etat de taxes foncières.

- **+133 300,00€ en dépenses et en recettes d'investissement, dont :**

 En dépenses : +37 500€ pour le remboursement du capital de l'emprunt 2026, +103 230€ pour les études d'un réseau de chaleur urbain, -40 000€ sur les travaux de peinture du bassin de la piscine de l'Ile d'or et -20 000€sur les travaux du réseau d'eaux pluviales qui seront réalisés en régie, +107 800€ pour régulariser l'acquisition de l'œuvre d'art « Petite Tortue sur socle rond » de Max Ernst, +8 000€ pour l'équipement des services, +40 000€ pour la réalisation d'une clôture à l'école Jules Ferry, +133 000€ de crédits supplémentaires suite à la notification du marché du terrain synthétique, et -236 230€ concernant la voirie puisqu'il y aura du retard sur le prévisionnel suite au renouvellement du marché.

 En recettes : Le virement de la section de fonctionnement est diminué de 84 186€. +107 800€ de subventions pour l'acquisition de l'œuvre d'art « Petite Tortue », +91 298€ de participations aux études préalables d'un réseau de chaleur. L'emprunt d'équilibre est augmenté de +18 388€.

Le détail des modifications figure dans le tableau joint en annexe.

Compte tenu de ces modifications, le budget total représente :

- En dépenses et en recettes de fonctionnement : 21 099 341,63 €
- En dépenses et en recettes d'investissement : 12 637 471,20 €

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_093-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la Décision Modificative n°1 de 2026 détaillée dans le tableau ci-annexé.

POUR : 33 (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 09/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
Brice RAVIER

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 09/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr